



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À 185 jours des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec

Montréal, le 20 octobre 2008 – Un an après le lancement officiel des Grands Chantiers de la danse professionnelle du Québec, une vaste opération de consultation et de concertation de la communauté de la danse professionnelle, les membres du Regroupement québécois de la danse ont voté à l'unanimité la tenue des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. À 185 jours des Seconds États généraux de la danse professionnelle – le décompte est lancé –, l'énergie et l'enthousiasme de la centaine de membres réunis hier en assemblée générale annuelle étaient palpables.

Du 22 au 26 avril 2009, à Montréal, au rythme de la cinquième édition de *Pas de danse, pas de vie!*, des centaines de professionnels de la danse débattront, dans un contexte ouvert au dialogue intersectoriel et intergénérationnel, des enjeux de structuration et de consolidation d'une discipline résolument tournée vers l'avenir. Pour mener à bien cette opération sans précédent dans l'histoire du RQD, depuis les Premiers États généraux de la danse en 1994, **Anik Bissonnette** a accepté de prendre la présidence du RQD, pour une cinquième et dernière année. Elle sait qu'elle pourra compter sur un solide conseil d'administration constitué, à l'issue des élections, des administrateurs suivants : **Louise Duchesne**, directrice du développement et de l'action culturelle de l'Agora de la danse; **George Krump**, directeur général de Louise Bédard Danse; **Louise Fugère**, directrice de l'administration et des finances aux Grands Ballet Canadiens de Montréal; **Susan Alexander**, enseignante et gestionnaire; **Hélène Blackburn**, directrice artistique de Cas public; **Mayi-Eder Inchauspé**, directrice générale adjointe de PPS Danse; **Guillaume Bard**, travailleur culturel, **Mario Veillette**, enseignant et **Jean-François Déziel**, interprète.

Désireuse d'être aux premières loges d'un rassemblement exceptionnel, que le conseil d'administration et l'équipe du RQD préparent depuis trois ans, elle s'est ainsi exprimée : « Je crois sincèrement au pouvoir de la parole, de l'écoute, de l'échange et de la réflexion, pouvoir que détient la communauté à laquelle j'appartiens et que je suis honorée de représenter. C'est avec l'énergie, le talent et la détermination qui nous caractérisent, et que j'ai pu constater tout au cours des travaux des Grands Chantiers de la danse, que nous trouverons ensemble les moyens de mieux rencontrer les exigences de notre art.»

Le bilan des travaux réalisés jusqu'à maintenant par les comités de chantiers réunissant une soixantaine de professionnels de la danse, représentatifs des différents secteurs de la pratique et des générations, est impressionnant. À ce jour, les Grands Chantiers de la danse professionnelle ont donné lieu à 42 rencontres de travail autour des thématiques retenues : *Relève disciplinaire : continuité et mutations, Paradoxes et défis de la main-d'œuvre qualifiée, Conditions du métier et exigences de l'art, Consolidation et régénération de l'infrastructure de la danse et Les territoires de la danse : ancrage et nomadisme*. Depuis avril 2008, dix études ont été lancées, sous la direction ou la coordination du RQD, sans compter les tables de consultation, les enquêtes, les sondages et les entrevues individuelles réalisés par les comités de chantiers. Jusqu'à maintenant, près de trois cents personnes ont été sondées, consultées, rencontrées, et les travaux des comités de chantiers ne sont pas terminés.

La prochaine date butoir : février 2009, alors que le comité directeur des Grands Chantiers de la danse professionnelle du Québec déposera au conseil d'administration du RQD son rapport, rassemblant les contenus et les recommandations qui seront discutés et débattus lors des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.

« Le projet des Grands Chantiers de la danse, nous le savons depuis le début, est ambitieux. Si j'en juge par la qualité des travaux des comités de chantiers, par la participation forte et enthousiaste d'un aussi grand nombre de professionnels de la danse, nous avons raison de croire que la communauté professionnelle de la danse avaient les moyens de prendre en main sa destinée, de dire Lorraine Hébert, directrice générale du RQD. Le RQD a mis la table et les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec seront, j'en suis convaincue, à l'image d'une communauté portée par une vision solidaire de l'avenir.»

Le Regroupement québécois de la danse est une association dont la mission est de représenter et de défendre les intérêts des professionnels de la danse sur les scènes publique et politique. Fondé en 1984, le RQD représente plus de 500 membres chorégraphes, interprètes, compagnies, diffuseurs, enseignants et autres professionnels de la danse à travers le Québec.

- 30 -

Source :

Judith Lessard Bérubé
Coordonnatrice des communications et des événements
Regroupement québécois de la danse
514 849-4003, poste 225
info@quebecdanse.org
www.quebecdanse.org